

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril, à 18h, le conseil municipal de la commune de SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DEBAR Raoul, Maire.

Date de convocation : 28/03/2019

Présents : BENAC-BERGON-COURTIOL-DEBAR-JOVES-MANRIQUE-TISSANDIE-VERGNE-VINCENT.

Absents : FERRANT Rose

Objet : opération 38617EP, remplacement des points lumineux à vapeur de mercure par des luminaires neufs à LED

Secrétaire : Florence TISSANDIE-VERGNE

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet d'éclairage public cité en objet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- 1) Approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- 2) Souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- 3) S'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par la FDEL, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,
- 4) Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Raoul DEBAR

Reçu en Préfecture
le 05/04/2019
Notifié le 8/04/2019